

# Bulletin de participation



# Règlement

## Objectifs du prix Anfh

### L'Anfh organise pour la 17<sup>e</sup> année consécutive le prix Anfh.

Ce prix récompense les actions de formation professionnelle conduites par des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics. Sa vocation : valoriser des initiatives novatrices, pertinentes, pragmatiques et transférables.

#### Cinq catégories distinguées

- Grand prix Anfh.
- Prix Management et organisation du travail, remis en partenariat avec l'Institut du management de l'EHESP.
- Prix Métiers et compétences sociales et médico-sociales.
- Prix Amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients.
- Prix Développement professionnel continu (DPC) médical et paramédical.

## Qui peut concourir ?

Tous les établissements de la Fonction publique hospitalière adhérents à l'Anfh et ayant conduit des actions exemplaires pour renforcer leurs politiques ressources humaines, formation et compétences.

## Pourquoi participer ?

Ce prix offre l'opportunité de :

- **valoriser** le travail de vos équipes ;
- **faire connaître** votre initiative, la diffuser auprès d'autres établissements ;
- **mettre en avant** le travail réalisé avec les organismes de formation pour créer des actions de formation sur mesure ;
- **promouvoir** votre établissement auprès des partenaires ;
- **être distingué et reconnu** au niveau national : plus de 250 représentants de la communauté hospitalière participent à la cérémonie de remise des prix ;
- **obtenir une récompense** concrète pour aider votre service formation : les lauréats se partagent 12 000 € en achat de matériel pour le projet et l'équipe.

## Quels enjeux ?

### La formation est plus que jamais au cœur des enjeux de ressources humaines des établissements.

La formation professionnelle permet d'adapter les compétences aux évolutions technologiques, de maintenir la cohésion des équipes, de proposer aux agents des parcours professionnels motivants ou encore de permettre aux aspirations individuelles de s'épanouir tout en servant les intérêts collectifs de l'établissement.

**Un établissement peut présenter plusieurs dossiers.** Chaque action doit faire l'objet d'un dossier. Tous les éléments complémentaires (vidéos, publications, cahiers des charges, diaporamas...) pouvant aider à la compréhension du projet sont acceptés.

## Quelles modalités?

Le dossier doit être transmis à l'Anfh en deux exemplaires accompagnés de la fiche de renseignements et d'une note de présentation (deux ou trois pages suffisent).

### Plan indicatif de la note de présentation

- Situation de l'établissement : description de la problématique ressources humaines, problèmes, éléments spécifiques, souhaits d'améliorations...
- Objectifs de formation : la demande de la direction ou du service, le projet d'établissement...
- Publics concernés par la démarche : instances, services, taille des effectifs, métiers...
- Récit de l'action : dispositifs mis en place, objectifs, moyens...
- Date et durée de l'action.
- Budget mobilisé.

## Quelle récompense?

### Le prix sera matérialisé par un trophée daté et personnalisé.

Il donnera lieu à une gratification sous forme de bons d'achat :

- 4 000 € pour le Grand prix,
- 2 000 € pour les autres catégories.

En cas de désignation d'un prix, l'établissement s'engage à faire son possible pour se rendre à l'Assemblée générale qui se tiendra en octobre 2024, afin de retirer son prix et de présenter l'action lauréate. L'Anfh prend en charge les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement.

Un reportage vidéo est réalisé pour chaque lauréat projeté lors de la cérémonie de remise des prix. Pour cela, les établissements lauréats s'engagent à accueillir l'équipe de tournage (en avril ou mai 2024) et à faciliter la réalisation du reportage.

## Quelles modalités de sélection?

- **Les résultats** obtenus et évalués.
- **La reproductibilité** et la transférabilité de l'action dans plusieurs contextes professionnels;
- **L'implication** des personnels, des partenaires sociaux (concertation avec les personnels) et des services ressources humaines ou pilote de la formation (implication d'une équipe, d'un service, action qui a servi de point d'appui au management...), association de toutes les familles professionnelles de l'établissement (médecins...).
- **Le caractère particulièrement innovant** et créatif de l'action (les solutions trouvées sortent des habitudes professionnelles).

Votre délégation régionale et le service communication de l'Anfh se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Autour du président et du vice-président de l'Anfh, les membres de la commission d'étude et de développement de la formation permanente (CEDFP) constituent le jury du prix. Celui-ci se réserve le droit de désigner des prix « ex aequo », de ne pas désigner de lauréat s'il juge qu'aucun dossier ne répond aux critères ou d'attribuer plusieurs prix à un même établissement qui aura présenté plusieurs dossiers.

## Remise des prix

# Les prix seront remis lors de l'assemblée générale de l'Anfh qui se tiendra en octobre 2024.

Ce rendez-vous institutionnel réunit plus de 250 membres des instances paritaires régionales et nationales.

Les projets lauréats seront présentés sous forme de reportage vidéo. Ils seront aussi relayés dans La Lettre de l'Anfh, dans un livret spécial, sur le site ANFH.fr et bénéficieront d'une large communication auprès de la presse spécialisée et régionale.

Le prix de la catégorie Management et organisation du travail sera remis par le représentant de l'institut du management de l'EHESP.

# Mode d'emploi

## Pour établir au mieux un dossier de participation

- Lire attentivement le règlement
- Compléter la fiche de candidature
- Décrire le projet
- Adresser le dossier complet à l'Anfh

**Avant le 1<sup>er</sup> avril 2024**

## En savoir plus

ANFH

Service communication

Tél. : 01 44 75 68 69

as.milh@anhf.fr

[www.anfh.fr/l-anfh/le-prix-anfh](http://www.anfh.fr/l-anfh/le-prix-anfh)

# Fiche de candidature

**À retourner à l'Anfh en deux exemplaires avec le dossier de candidature, avant le 1<sup>er</sup> avril 2024.**

Nom de l'action de formation

---

---

Nom de l'établissement

---

---

Raison sociale

---

---

Adresse

---

CP

Ville

Directeur(trice) général(e)

---

Nombre d'agents employés

---

Responsable du projet

---

Contact

---

Fonction

---

Courriel

---

Tél

Fax

**Catégorie pour laquelle le dossier est présenté**

- Management et organisation du travail
- Métiers et compétences sociales et médico-sociales
- Amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge des patients
- Développement professionnel continu (DPC) médical et paramédical

# Le palmarès

## Édition 2023

### Prix Métiers et compétences sociales et médico-sociales

Ehpad L'Obiou, à Mens (Auvergne-Rhône-Alpes)

#### «Sur un territoire de moyenne montagne, formation aide-soignant délocalisée et en alternance»

Pour remédier aux difficultés de recrutement d'aides-soignants diplômés, des établissements de l'Isère ont eu une bonne idée : former directement sur place, et en alternance, les agents faisant fonction d'aides-soignants. Pour eux, c'est la garantie d'un personnel qualifié et présent entre les temps de formation. Pour les agents, c'est une montée en compétences et une reconnaissance. Une démarche gagnant-gagnant.

### Prix DPC médical et paramédical

Ditep de Saint-Georges-sur-Baulche (Bourgogne-Franche-Comté)

#### «Programme formatif multiforme sur dix ans autour du conte qui compte»

Le Ditep de Saint-Georges-sur-Baulche raconte de belles histoires. Car dans cet établissement, qui accueille des enfants avec des troubles du comportement, le conte a pris une place importante : il est au cœur d'un programme de formation sur dix ans, qui vise les professionnels et les jeunes. À la clé de cette initiative, un apaisement des enfants, l'acquisition de nouvelles compétences pour les professionnels, une amélioration des qualités relationnelles et donc une meilleure prise en charge.

### Grand Prix

GHU Paris psychiatrie & neurosciences, à Paris (Île-de-France)

#### «Exercice de simulation d'appel à renfort en conditions réelles»

Dans un établissement psychiatrique, la gestion de la crise et de la violence qu'elle peut générer à l'égard du personnel est une problématique fréquente. Celle-ci nécessite parfois l'appel de renfort entre les services et dans ce cas, la cohésion, la collaboration et la coopération doivent être au rendez-vous. Pour améliorer ces dernières, et donc à la fois la prise en charge des patients et la qualité de vie au travail, le GHU Paris psychiatrie & neurosciences a misé sur la simulation in situ. Un succès.

### Prix Management et organisation du travail

ERFPS du CHU de Rouen (Haute-Normandie)

#### «Accompagner les formateurs en Ifas et Ifap à déployer la classe inversée»

Pour répondre aux nouveaux référentiels des diplômes d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, les formateurs ont besoin de méthodes pédagogiques supplémentaires. Alors l'Espace régional de formation des professions de santé (ERFPS) du CHU de Rouen a choisi de miser sur la classe inversée. Le principe ? Que les étudiants mènent de premières recherches à domicile, avant de renforcer, en classe et en groupe, les apprentissages. Et cela fonctionne.

### Prix Amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients

Centre hospitalier de Sens (Bourgogne-Franche-Comté)

#### «Remettre du sens dans le soin»

Quand l'effectif d'un service est en grande majorité renouvelé, la cohésion d'équipe et les bonnes pratiques ont tendance à se dissoudre. Au service de Court séjour gériatrique (CSG) du centre hospitalier de Sens, la responsable du service et sa cadre de santé se sont trouvées face à ces problématiques et y ont apporté des réponses au format varié : des formations flash théoriques, des cafés qualité ainsi que des études de cas cliniques. Et les résultats sont d'ores et déjà visibles !